

DEMARCHE DE REHABILITATION

- ① Faire réaliser une « étude de conception » par un bureau d'études géotechniques (contacts en p.4 ; coût : de 500 à 1200€, selon la complexité). Ce dossier comprend *a minima* :
 - un **plan masse** de la parcelle, figurant l'emplacement envisagé de la future filière,
 - un **profil en long** de la future filière avec des repères de niveau, mettant en évidence la profondeur des ouvrages et la pente des écoulements gravitaires,
 - un **essai de perméabilité** (méthode Porchet),
 - des informations générales sur la **désignation de la filière envisagée**, le dimensionnement de l'installation (en équivalent-habitant), voire son numéro d'agrément...
 - lorsque l'étude conclut à une incapacité du sol à infiltrer les eaux traitées : un courrier en **autorisant le rejet**, signée du propriétaire concerné et/ou du gestionnaire du réseau/cours d'eau (la mairie).
- ② Demander un devis auprès d'entreprises (contacts en p.4 ; coût : à partir de 8 000 € selon la solution retenue, la configuration du terrain, le dimensionnement de l'installation, les éléments conservés...), incluant :
 - le curage, l'évacuation ou le remblaiement des ouvrages existants,
 - la fourniture, la pose et la mise en service de la nouvelle installation d'ANC,
 - la création d'une ventilation secondaire en toiture (obligatoire sur un ouvrage de traitement basé sur la décantation primaire des eaux usées), faisant intervenir un charpentier.
- ③ Présenter le dossier (étude + devis retenu) au SPANC*, via l'adresse : spanc@cc-coeurdechartreuse.fr, qui délivre son **avis de conception**, vous permettant d'engager la phase travaux.
- ④ Réaliser les travaux conformément au projet validé, sans oublier de contacter le SPANC* au démarrage, pour convenir d'une visite (au moins), en cours de chantier.
- ⑤ A la suite de la dernière visite, le SPANC délivre le **certificat de bonne exécution**, qui indique la conformité de l'installation ou les aménagements éventuels à réaliser obligatoirement pour l'atteindre.
- ⑥ Il ne vous reste qu'à enregistrer votre produit sur le site du fabricant pour enclencher la garantie, souscrire le cas échéant à un contrat d'entretien et, si vous êtes éligible, finaliser votre dossier de subventions.

NB : Dans une optique de réduction des coûts, une ou plusieurs de ces étapes peut être effectuée par le propriétaire lui-même. Il engage alors seul sa responsabilité et, pour le cas de l'étude de sol, ne peut prétendre aux aides du département. Cette possibilité ne le soustrait ni à l'avis préalable, ni à la visite obligatoire du SPANC*.



* Durant votre réhabilitation, le SPANC peut être consulté à tout moment mais DOIT être sollicité à au moins 2 étapes :

- après l'étude de conception, afin d'obtenir votre **avis de conception** sur l'implantation du futur système, sans lequel vous ne pouvez pas engager le chantier,
- durant les travaux/avant remblaiement définitif, afin de constater la bonne mise en œuvre de l'installation et obtenir votre **certificat de bonne exécution**.

Par la suite, le SPANC reste à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner tout au long de la vie de votre installation.

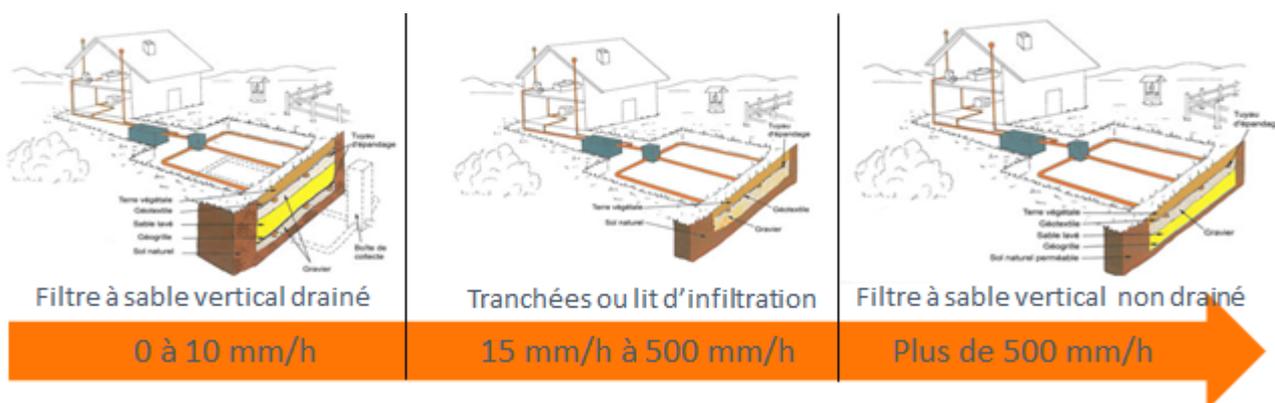
CATEGORIES D'INSTALLATIONS EXISTANTES

1) Les filières d'assainissement dites « traditionnelles » :

En cas de terrain à faible pente (ou terrassement possible sur 25 m² au moins), propice à l'infiltration et enherbée... la solution la plus simple consiste à installer une fosse toutes eaux, suivie de tranchées d'épandage sur lit de sable ou à même la terre en place. Ainsi, la perméabilité du sol est un critère déterminant dans le choix de ces filières (cf. flèche orange de l'illustration ci-dessous)

Avantages : entretien minimal (= lavage du préfiltre 2-3 fois par an + vidanges périodiques), rapport coût/entretien/longévité le plus favorable

Inconvénients : grande emprise au sol dédiée à l'épandage (donc incompatible avec la présence d'arbres ou la circulation de véhicules à moins de 3 mètres), nécessite une ventilation secondaire



2) Les filières d'assainissement dites « agréées » :

Depuis 2009 existent des solutions de traitement agréées par le ministère, permettant de répondre à des contraintes de terrain plus importantes, qui comportent chacune leurs spécificités d'entretien et d'utilisation.

a) La microstation :

Composée d'une cuve éventuellement compartimentée et d'un système d'oxygénation pneumatique.

Avantages : la plus faible emprise au sol (de l'ordre de 5 m², parfois moins), sortie haute, ne nécessite pas toujours de ventilation secondaire en toiture, bonnes performances épuratoires, prix d'achat

Inconvénients : interdite en résidence secondaire, consommation électrique et risque de panne associé, vidanges plus rapprochées, contrat d'entretien avec le fabricant fortement conseillé



b) Le filtre compact :

Composé d'une fosse toutes eaux ordinaire puis d'une cuve contenant un média filtrant qui peut être d'origine végétale, minérale ou synthétique...

Avantages : faible emprise au sol (à partir de 6 m², fosse comprise), possibilité d'utiliser la fosse toutes eaux en place (sur avis du SPANC), périodicité de vidange comparable à celle des filières traditionnelles, grande variété de solutions techniques, avec des durées de vie du média filtrant allant de 8 à 25 ans

Inconvénients : sortie basse (nécessite une infiltration en profondeur, un terrain en pente ou une pompe de relevage), entretien complexe/contrat d'entretien fortement recommandé, coût du remplacement du média filtrant, nécessite l'installation d'une ventilation secondaire



c) Le filtre planté :

Composé ou non d'une cuve de prétraitement puis de filtres à sable, plantés de roseaux.

Avantages : emprise au sol réduite (2 m² par équivalent-habitant), pas de ventilation secondaire à prévoir, fonction « ornementale » du massif de roseaux

Inconvénients : vanne à manœuvrer chaque semaine, nécessite une pente naturelle du terrain (ou une pompe de relevage), entretien annuel du massif par faucardage, coût élevé de la mise en œuvre



Pour aller plus loin...

Un installateur, un bureau d'étude ou les sites des fabricants sont aussi de bon conseil...



D'autres ressources utiles :

<https://qualiteconstruction.com/ressource/fiches-pathologie-batiment/assainissement-non-collectif/>

<https://qualiteconstruction.com/ressource/conseils-particuliers-travaux-renovation/installation-assainissement-non-collectif-anc/>

L'intégralité des guides d'utilisation des filières agréées + des informations complémentaires sont consultables sur le site interministériel de l'ANC : <https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html>

CONTACTS UTILES...

Bureaux d'étude géotechniques

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL
AGEOL	MONTELIER (26)	04 75 34 56 90	ageol@laposte.net
ALP'EPUR	LA BAUCHE (73)	04 79 25 34 50	alpepur@orange.fr
ALPES GEO CONSEIL	SAINT PIERRE D'ENTREMONT (73)	06 88 81 49 63	nducastel@alpesgeoconseil.com
AQUATIRIS	LA CROIX DE LA ROCHETTE (73)	06 85 55 47 37	benjamin.schmitt@aquatiris.fr
ARMASOL	COLOMBE (38)	04 76 06 91 40	colombe38@armasol.com
	CHAMBERY (73)	09 63 69 01 45	chambery73@armasol.com
A2E	VELANNE (38)	04 75 05 05 84	a2e.sarl@gmail.com
LABEL'EAU CONSEILS	LA RAVOIRE (73)	06 01 79 16 22	etudes@labeleauconseils.fr
HYDROSOL	MONTFERRAT (38)	06 12 86 15 49	chambery@hydrosol.fr

Installateurs du territoire et spécialités

<p>ARBRE-HAIE-FORET : VOREPPE (38) / 04 76 53 03 93 / ahf@arbre-haie-forêt.fr Installe uniquement le filtre planté de roseaux Aquatiris</p> <p>ARGAUD TP : ENTRE-DEUX-GUIERS (38) / 06 65 66 32 55 / julien.argaud38@gmail.com Installe en majorité des filières traditionnelles, puis filières Premier Tech (coco)</p> <p>BRON TP : SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (73) / 04 79 65 87 48 / sarl-bron@bbox.fr Installe en majorité des filières traditionnelles et compactes</p> <p>BTP PERROUSSE : DOMESSIN (38) / 04 76 37 08 68 Installe des filières traditionnelles et filières comme la micro-station Phytoplus</p> <p>CUQUAT Julien : SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE (73) / 06 75 41 36 88 / contact@cuquat-julien.fr Installe les filières Premier Tech (coco)</p> <p>FLORET David : VOISSANT (38) / 06 78 23 94 05 / david.floret73@free.fr Installe en majorité des filières traditionnelles.</p> <p>GENEVE TP : ENTRE-DEUX-GUIERS (38) / 06 88 70 89 35 / arnaud.geneve@orange.fr L'entreprise est ouverte aux filières compactes et microstations Biofrance et Tricel</p> <p>MANNA Romuald : SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS (38) / 06 64 48 93 87 / manna.romuald@gmail.com Installe la marque Tricel principalement</p> <p>Thomas MASELLA TP : VOREPPE (38) / 06 71 54 30 61 / masella.tp@gmail.com Pose filières traditionnelles et filtres compacts, ouvert aux projets complexes</p>	<p>MONIN-PICARD : MASSIEU (38) / 06 13 92 68 56 / 04 76 07 64 29 Installe en majorité des filières traditionnelles</p> <p>OFFREDI Philippe : SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT (73) / 06 88 57 20 40 / 04 79 65 86 75 Installe en majorité des filières traditionnelles, filtre à sable vertical drainé avec septo-diffuseurs et filtre compact</p> <p>PCM : VOREPPE (38) / 06 80 72 29 49 Pose des filières traditionnelles et compactes comme Biomeris (matières minérales)</p> <p>PEYLIN Romain : SAINT-LAURENT-DU-PONT (38) / 06 31 27 97 93 / romainpeylintp@gmail.com Installe principalement le filtre planté de roseaux et micro-station Tricel</p> <p>PONCET : SAINT-CHRISTOPHE-LA-GROTTE / 06 26 52 42 71 / nicolasponcet.tp@sfr.fr Installe en majorité des filières traditionnelles puis filière Compact'o (laine de roche), filtre à sable vertical drainé avec septo-diffuseurs et Eloy Water (xylit)</p> <p>Gérard PERA : VEREL-DE-MONTBEL (73) / 06 14 90 85 80 / gerard.pera@orange.fr Installe uniquement le filtre planté de roseaux Aquatiris</p> <p>PERRET : SAINT-LAURENT-DU-PONT (38) / 06 80 42 24 65 / sarl.perret@orange.fr Installe en majorité des filières traditionnelles, filtre à sable vertical drainé avec septo-diffuseurs, filtre compacts et micro-station (Simop et Tricel)</p> <p>SYLAEX : DULLIN (73) / 06 87 94 69 67 / sylaex@hotmail.com Installe principalement le filtre planté de roseaux Aquatiris et autre filières compactes comme Clearfox Nature (mousses synthétique)</p>
--	--